ques avec un programme dense en neurologie, ORL et sciences du langage.

A la sortie, l'insertion est toujours au rendez-vous : *« Plus de 80 % des 17 000 orthophonistes recensés exercent aujourd'hui en libéral car les opportunités en hôpital sont peu rémunératrices »*, indique Anne Dehêtre.

Les orthophonistes interviennent dans des champs variés, et non pas seulement – comme on l'imagine souvent – pour aider les enfants connaissant des troubles du langage ou de l'écriture… *« En réalité, nous intervenons en cas de surdité, d'autisme, de bégaiement, de troubles spécifiques et sévères du langage oral. Mais nous accompagnons aussi des personnes souffrant de maladies neurodégénératives, en cancérologie notamment, et de plus en plus dans toutes les maladies liées au vieillissement »*, détaille-t-elle. ■

OSTEOPATHES

Attention aux embouteillages !

Le titre d'ostéopathe est officiellement reconnu depuis 2007. Revers de la médaille : les diplômés sont de plus en plus nombreux. De plus, la qualité des formations proposées est très inégale et les débouchés ne sont pas toujours au rendez-vous…

@ à cliquer

• **www.osteopathie.org** le site du registre des ostéopathes de France.

2007 devait sonner la fin de la polémique ! En effet, à cette date, le titre d'ostéopathe a été officiellement reconnu par les pouvoirs publics. Mais problème : depuis, un grand nombre d'écoles ont fleuri sur le marché, garantissant des formations de qualité très inégale. On en compte aujourd'hui 42, dont certaines forment en trois ans, d'autres en cinq, avec un volume horaire et des contenus très variables.

Du coup, l'Igas (Inspection générales des affaires sociales) a lancé un audit qui devrait obliger les écoles, dès la rentrée prochaine, à respecter un certain format sous peine de disparaître. Dans ce contexte, le choix de la formation paraît plus que jamais crucial. Voici les différents points à respecter.

Bien sûr, vérifier que l'école est dotée d'un agrément ministériel est le minimum, mais cela ne suffit pas. Il faut aussi préférer celles qui sélectionnent leurs candidats à l'entrée et forment en cinq ans *« car la loi ne rend même pas le bac obligatoire à l'entrée*, indique Pascal Javerliat, le vice-président du Registre des ostéopathes de France. *Et puis on ne peut pas garantir une formation sérieuse en ostéopathie en seulement trois ans. Les établissements qui promettent cela font du marketing. »*

A l'Idheo de Nantes, l'une des plus réputées, les bacheliers passent un concours avec des épreuves de physique, chimie et biologie. Au Ceeso, à Paris et Nantes, une autre école bien cotée, il s'agit d'un examen. *« L'autre priorité consiste à vérifier le terrain de stage de l'école, car chaque établissement est censé former ses étudiants à la manipulation sous l'égide d'un professionnel. A ce titre, les écoles sérieuses disposent d'un dispensaire équipé d'au moins une dizaine de box »*, explique Pascal Javerliat.

A la sortie ? *« Ce n'est pas l'Eldorado pour les jeunes diplômés »*, estime le spécialiste. *« La profession, qui compte 10 000 ostéopathes agréés, voit affluer 1 500 nouveaux diplômés chaque année. Entre 2002 et 2012, nous aurons plus que doublé nos effectifs. C'est beaucoup. »*

Résultat, les débuts sont parfois rudes. Selon le registre de la profession, il n'est pas rare de dégager un simple Smic lors d'une première année en libéral et il faut alors attendre trois années pour gagner sa vie correctement. Décidément, loin de l'Eldorado… ■

Réforme : toujours en cours

Cette année, les études d'infirmières ont ouvert la voie de la réforme et les autres professions vont suivre. Peu à peu les différentes filières de santé seront ainsi intégrées dans le dispositif LMD (licence, master, doctorat). Chacune avec des requêtes différentes en termes d'équivalence de grade : licence, master 1, master 2… et des évolutions en matière de concours et de contenus de formations… Pour vous, qu'est ce que ça change ? Tout d'abord, une nouvelle version du concours d'entrée, à laquelle il faudra se préparer (comme les infirmières cette année) A la sortie, un diplôme d'Etat qui aura grade de licence, de master 1 ou de master 2 selon les cas. Ce niveau facilitera les passerelles avec l'université et les éventuelles poursuites d'études, mais aussi les échanges avec l'étranger pendant le cursus. Un dernier point qui n'est pas négligeable dans certaines carrières du paramédical où les diplômés ont parfois envie d'exercer leur métier en dehors de nos frontières. ■